

# APPEL À CONTRIBUTIONS

## Stratégies familiales et accès aux droits en contextes migratoires

Sous la direction de :

Catherine Delcroix, professeure, Université de Strasbourg (France), Laboratoire « Dynamiques Européennes », Institut Convergence Migrations

Josiane Le Gall, professeure, Université de Montréal (Canada), Centre de recherche SHERPA

Elise Pape, postdoctorante, Université de Strasbourg (France), Laboratoire « Dynamiques Européennes », Institut Convergence Migrations

### Remise des propositions (résumés)

30 avril 2021

### Remise des manuscrits complets

26 novembre 2021

### Parution

Été 2022

**Pour consulter l'appel à textes en ligne**

[www.efg.inrs.ca](http://www.efg.inrs.ca)

# APPEL À CONTRIBUTIONS

Remise des propositions (résumés): 30 avril 2021

Remise des manuscrits : 26 novembre 2021

## Stratégies familiales et accès aux droits en contextes migratoires

Sous la direction de :

**Catherine Delcroix**, professeure, Université de Strasbourg (France), Laboratoire « Dynamiques Européennes », Institut Convergence Migrations

**Josiane Le Gall**, professeure, Université de Montréal (Canada), Centre de recherche SHERPA

**Elise Pape**, postdoctorante, Université de Strasbourg (France), Laboratoire « Dynamiques Européennes », Institut Convergence Migrations

Ce numéro de revue a pour objectif d'étudier la manière dont « faire famille » impacte l'accès aux droits et l'insertion de familles migrantes en Europe, en Amérique du Nord ou ailleurs, et inversement l'impact du droit sur les expériences familiales en contexte migratoire. La famille joue un rôle central dans les processus migratoires (Kofman, 2004). Elle revêt une importance majeure dans la décision même d'émigrer, même lorsqu'un individu émigre seul (Gültekin et al., 2003; Attias-Donfut, 2009). La dimension familiale joue également un rôle majeur dans l'insertion, parfois aussi dans l'obtention de titres de séjour (Vatz-Laaroussi, 2009; Menjivar et al., 2016). Elle constitue aujourd'hui l'une des possibilités majeures d'immigration dans différents pays, notamment européens ou nord-américains. Par exemple, en France, en 2016, 39% des titres de séjours accordés concernaient le regroupement familial (Héran, 2017) tandis qu'au Québec, où l'immigration du travail reste davantage possible, ce type de titres de séjour représentait 23% en 2017 (Gouvernement du Québec, 2018).

domaines de la vie marquent les expériences familiales de migrant-e-s ayant divers statuts et vécus migratoires : les travailleurs saisonniers, les travailleurs migrants hautement qualifiés, les couples binationaux (et leurs enfants), les personnes réfugiées, les personnes en demande d'asile, les personnes déboutées du droit d'asile, les étudiants étrangers, les migrants ayant des problèmes de santé ou étant en situation de handicap, les mineurs non accompagnés.

Dans certains contextes nationaux, les personnes déboutées du droit d'asile ont des droits très restreints. En France par exemple, elles n'ont pas le droit à des allocations versées par l'État, pas le droit d'accéder à un emploi, pas le droit de participer à des cours de langues proposés par des services publics. Elles ne sont cependant pas sans droits pour autant, même lorsqu'elles ont obtenu une obligation à quitter le territoire : elles ont le droit d'accéder au système de santé à travers l'Aide médicale d'État, le droit (ou l'obligation) de scolariser leurs enfants âgés de moins de 16 ans et le droit à un hébergement d'urgence. De même, en fonction de leurs âges, les membres d'une

Les dispositifs juridiques dans différents

même famille peuvent avoir différents droits. À cet égard, la municipalité de Strasbourg (France) a développé, depuis le milieu des années 2010, une politique locale à destination des « ménages à droits incomplets » (MDI) (Pape et al., 2019). Cette politique part des droits de certains membres de la famille (par exemple les enfants, qui doivent être scolarisés) pour progressivement compléter ceux des autres (par exemple les parents qui, depuis la circulaire Valls introduite au niveau national en 2012, peuvent demander à être régularisés s'ils résident sur le territoire français depuis au moins 5 ans et qu'ils ont des enfants scolarisés en France depuis au moins 3 ans). Si cette politique de régularisation en partant de ménages à droits incomplets est particulièrement innovante au niveau des politiques publiques, le fait que les différents membres d'une même famille disposent de différents droits n'est pas un fait nouveau, mais une expérience fréquente parmi les étrangers<sup>1</sup> vivant en France, des années 1950 jusqu'à nos jours, et qui a souvent facilité leur insertion et servi à leur régularisation.

Selon les divers statuts juridiques en vigueur dans différents pays, tous les migrants n'ont pas non plus accès aux mêmes services, ce qui n'est pas sans impact sur les conditions de vie et la santé des membres d'une même famille. Le fait d'être sans-papiers peut ainsi constituer dans certains pays une barrière majeure pour accéder aux soins. L'absence de statut des femmes enceintes ayant un statut d'immigration précaire au Québec par exemple, notamment celles qui vivent sans papiers d'immigration régularisés, se répercute sur l'accès aux soins périnataux. Ces femmes sous-utilisent les services de santé lors de la grossesse et de l'accouchement en raison de l'absence d'une couverture médicale et des frais exigés pour les soins et services. L'absence de statut légal crée et maintient une invisibilité

institutionnelle qui à son tour aggrave la vulnérabilité de ces femmes (Ricard-Guay et al., 2014). Dans le cadre des couples formés dans l'immigration par ailleurs, comme les mariages transnationaux ou les promesses par correspondance, la réunification conjugale ou le parrainage du conjoint peut parfois s'avérer être l'une des seules options possibles pour permettre aux conjoints de citoyens d'obtenir un statut (Fernandez, 2019). Au Canada par exemple, un tel processus s'avère laborieux, alors que la légitimité de la relation conjugale peut être remise en question par l'État (Gaucher, 2018). Les obstacles juridiques et administratifs à la réunification du couple mettent à l'épreuve la durabilité de la relation conjugale (Geoffrion, 2018 ; Bernier, 2020). Des recherches sur les familles transnationales montrent également comment les conditions mêmes qui obligent les membres d'une famille à vivre dans différents pays peuvent créer de nouvelles potentialités, ou des sources de conflits entre eux (Dreby et Adkins, 2010 ; Poeze et Mazzucato, 2016).

En analysant différents exemples de parcours de migrant-e-s en situation régulière ou irrégulière (Laacher, 2007) et de leurs enfants, ce numéro vise à explorer l'impact du droit en partant des expériences de personnes migrantes. Il s'agira ainsi de saisir les limites, mais aussi les potentialités que le droit inflige/ permet en termes de liberté de mouvement, de possibilités d'insertion et de regroupement familial/ création de famille à moyen ou à long terme dans un ou plusieurs pays d'installation.

À partir d'une approche interdisciplinaire, il s'intéressera aux questions suivantes : en quoi le fait de « faire famille » peut-il favoriser ou au contraire rendre plus difficile l'accès au droit ? En quoi le droit : par exemple les réglementations liées à l'immigration, au regroupement familial, à l'accès au marché du travail, à l'école ou au système de santé, (re) façonne-t-il les rapports intergénérationnels au

1 Ce terme réfère à la catégorie juridique.

sein de familles migrantes ? Dans quelle mesure influe-t-il sur les rapports de genre dans l'espace familial ? Comment les migrant-e-s accèdent-elles aux informations juridiques concernant plusieurs aspects centraux de leur vie, tels que le regroupement familial, l'accès au logement ? Quelles possibilités de naturalisation existent dans différents pays, et en quoi influent-elles sur les parcours de migrant-e-s et de leurs enfants ? Quelles stratégies les migrant-e-s mettent-ils/elles en place afin de s'adapter, de contourner, voire parfois de transformer le droit ? En quoi les liens transnationaux que les personnes entretiennent avec des membres de leur famille vivant dans leur pays d'origine ou dans d'autres pays d'installation influent-ils sur l'accès au droit et sur l'insertion des personnes ? Quelles évolutions historiques et contemporaines dans l'accès au droit de familles migrantes peut-on observer dans plusieurs pays européens, nord-américains ou autres à différentes échelles : municipale, régionale, nationale ou continentale ? En quoi les expériences de migrant-e-s permettent-elles de remettre en cause l'opposition fréquemment effectuée entre « légalité » / « illégalité » ?

Ce dossier privilégiera des articles qui s'inscriront dans l'une des trois thématiques suivantes :

1. L'imbrication entre dispositifs juridiques et « faire famille » en contexte migratoire
2. La diversité de statuts selon les contextes nationaux et l'impact du droit sur les expériences familiales des migrants
3. Les parcours biographiques et les stratégies des migrant-e-s face aux institutions

Il favorisera les propositions d'articles qui partiront d'études empiriques réalisées à partir de méthodologies qualitatives permettant de saisir les parcours de familles migrantes (Delcroix, 2013a). Le « droit » pourra être saisi de façon large et être appréhendé en partant de

la manière dont les migrant-e-s et leur famille eux-mêmes le définissent (Apitzsch et al., 2008; Delcroix, 2013b). Les migrant-e-s présentés à travers des études de cas auront fait l'expérience d'une migration internationale et pourront venir de pays du monde entier.

Ce numéro acceptera également des propositions qui exploreront les contextes juridiques et sociohistoriques de dispositifs mis en place dans différents pays à l'égard de migrant-e-s et de membres de leur famille, ou des études empiriques qui retraceront les parcours de migrant-e-s à partir d'une approche quantitative longitudinale de suivis biographiques.

Il privilégiera de plus des propositions qui incluront une dimension comparative. Les comparaisons pourront par exemple concerner 1) des individus ayant différents statuts juridiques et l'impact de ces statuts sur leur insertion en tant que famille ; 2) des comparaisons historiques de migrant-e-s arrivé-e-s à différentes périodes dans un même pays (par exemple arrivé-e-s dans les années 1960 et aujourd'hui ; ou 3) des comparaisons d'expériences de familles migrantes dans différents pays.

Dans la mesure où certains groupes de migrants à statut précaire ont été touchés durement par la pandémie de COVID-19 (ex. les familles déboutées vivant à la rue en France ou encore les demandeurs d'asile au Québec travaillant dans des emplois dits 'essentiels'), les propositions qui aborderont les effets de cette pandémie sur les migrations et l'insertion de familles migrant-e-s seront également les bienvenues. Les articles qui incluront les expériences des familles (trans)migrantes dans leur pays d'origine et/ou dans d'autres pays d'accueil seront également acceptés.

## L'imbrication entre dispositifs juridiques et « faire famille » en contexte migratoire

Cet axe examinera le rôle joué par le contexte familial dans la décision d'émigrer, ou dans la possibilité de réaliser le projet migratoire. Il s'intéressera plus spécifiquement aux politiques et dispositifs qui facilitent/rendent difficiles les projets familiaux visés par les migrant-e-s étudié-e-s dans différentes enquêtes. Il montrera l'impact de séparations familiales survenues durant la migration (Erel, 2002; Miranda, 2014; Declercq et Jamoule, 2016; Pian, 2016; Fogel, 2017) sur l'accès aux droits et sur les projets des individus, ainsi que l'importance accordée à l'institution de la famille en contexte migratoire dans les politiques élaborées et mises en place à différentes échelles (Cohen, 2012) et dans différents pays.

## La diversité de statuts selon les contextes nationaux et l'impact du droit sur les expériences familiales des migrants

Cet axe portera plus particulièrement sur la dimension comparative, notamment sur la comparaison entre différents pays (Pape, 2020). En France, par exemple, les personnes obtenant le statut de réfugié tout comme les personnes obtenant la protection subsidiaire peuvent demander la réunification familiale. En Allemagne, en revanche, le droit à la réunification familiale a été suspendu en 2016 pour les personnes possédant la protection

subsidiaire, puis réintroduit de façon restreinte en 2018. Cela pousse certains demandeurs d'asile arrivés en Allemagne à poursuivre leur migration en France, s'ils ont pris connaissance de cette différence juridique avant de déposer leur demande d'asile.

## Parcours biographiques et stratégies des migrant-e-s face aux institutions

Cet axe s'intéressera au processus d'accès aux droits dans la durée en partant d'approches biographiques. Il montrera en quoi les migrant-e-s s'adaptent, mais aussi résistent au droit et, dans certains cas, contribuent à le transformer à travers des actions collectives (Odasso, 2016; Têtu-Delage, 2009). La dimension du parcours de vie permettra également de prendre en compte des va-et-vient éventuels des migrant-e-s entre leur pays d'installation et leur pays d'origine, ou, dans certains cas, d'expériences de retour au pays d'origine en raison de la complexité de leur situation juridique ou de l'impossibilité pour eux de réaliser le regroupement familial.

## Références

Apitzsch, U., L. Inowlocki et M. Kontos. 2008. «The Method of Biographical Policy Evaluation, dans Self-Employment Activities of Women and Minorities. Their Success or Failure in Relation to Social Citizenship Policies», sous la dir. de Apitzsch, Ursula et Kontos, Maria, Wiesbaden : VS Verlag für Sozialwissenschaften, p. 12-18.

Les propositions (résumés) doivent être soumises sur notre site (<http://www.efg.inrs.ca/formulaire-soumettre-proposition/>) pour le **30 avril 2021**. Veuillez sélectionner le titre du numéro thématique dans le formulaire de soumission. La proposition doit comprendre un titre provisoire, un résumé (1 500 à 2 000 caractères, espaces compris) et les coordonnées de tous les auteur.e.s. Les auteur.e.s des propositions retenues devront remettre leur manuscrit au plus tard le **26 novembre 2021**. [Veuillez consulter notre site pour connaître les règles d'édition de la revue](#). Les manuscrits sont acceptés ou refusés sur la recommandation de la direction de la revue et des responsables du numéro après avoir été évalués à l'aveugle par deux ou trois lecteurs externes.

- Attias-Donfut, C. 2009. *Le destin des enfants d'immigrés. Un désenchaînement des générations.* Paris: Stock.
- Bernier, E. 2020. *Les effets du processus de parrainage sur les dynamiques conjugales et les parcours de vie,* Thèse de doctorat en sciences humaines appliquées, Faculté des arts et des sciences, Université de Montréal.
- Cohen, M. 2012. «Regroupement familial : l'exception algérienne (1962-1976)», *Plein droit*, vol. 4, no 95, p. 19-22.
- Declercq, E. et P. Jamouille. 2016. « 'Faire famille' en Europe en étant irrégulier et porteur de 'vécus extrêmes' », *Migrations Société*, no 164, p. 117-133.
- Delcroix, C. 2013a. *Ombres et lumières de la famille Nour. Comment certains résistent face à la précarité,* Paris, Petite Bibliothèque Payot.
- Delcroix, C. 2013b. «Dynamiques conjugales et dynamiques intergénérationnelles dans l'immigration marocaine en France», *Migrations Société*, no 145, p. 79-90.
- Dreby, J. et T. Adkins. 2010. «Inequalities in Transnational Families», *Sociology Compass*, vol. 4, no 8, p. 673-689.
- Erel, U. 2002. « Reconceptualizing Motherhood : Experiences of Migrant Women from Turkey Living in Germany », dans *The Transnational Family : New European Frontiers and Global Networks*, sous la dir. de D. Fahy Bryceson et U. Vuorela, Oxford, Berg, p. 127-146.
- Fernandez, N. T. 2019. « Tourist Brides and Migrant Grooms: Cuban-Danish couples and family reunification policies », *Journal of Ethnic and Migration Studies*, vol 45, no 16, p. 3141-3156.
- Fogel, F. 2017. *Parenté sans papiers*, Paris, dépayage.
- Gaucher, M. 2018. *A Family Matter: Citizenship, Conjugal Relationships, and Canadian Immigration Policy.* UBC Press.
- Gouvernement du Québec. 2018. 2013-2017. *Portrait de l'immigration permanente au Québec selon les catégories d'immigration*, Ministère de l'Immigration, de la Diversité et de l'Inclusion. [http://www.mifi.gouv.qc.ca/publications/fr/recherches-statistiques/Portraits\\_categories\\_2013-2017.pdf](http://www.mifi.gouv.qc.ca/publications/fr/recherches-statistiques/Portraits_categories_2013-2017.pdf)
- Geoffrion, K. 2018. « Mariage non authentique : Femmes canadiennes en couple binational face à la discrimination administrative », *Cahiers du genre*, no 64, p. 67-83.
- Gültekin, N., L. Inowlocki et H. Lutz. 2003. « Quest and Query: Interpreting a Biographical Interview with a Turkish Woman Laborer in Germany », *Forum Qualitative Sozialforschung*, vol 4, no 3, p. 1-21.
- Héran, F. 2017. *Avec l'immigration. Mesurer, débattre, agir.* Paris: La Découverte.
- Kofman, E. 2004. « Family-Related Migration: A Critical Review of European Studies », *Journal of Ethnic and Migration Studies*, vol 30, no 2, p. 243-262.
- Laacher, S. 2007. *Le peuple des clandestins*, Paris, Calman-Lévy.
- Menjivar, C., L. J. Abrego et L. C. Schmalzbauer. 2016. *Immigrant Families*, Cambridge, Polity.
- Miranda, A. 2014. «Si proches, si éloignés : frères et sœurs séparés par les migrations», *Migrations Société*, no 153-154, p. 151-164.
- Odasso, L. 2016. *Mixités conjugales. Discrédits, résistances et créativité dans les familles avec un partenaire arabe.* Rennes : PUR.
- Pape, E. 2020. *Transmissions intergénérationnelles dans des familles d'origine marocaine en France et en Allemagne: «la fierté d'être soi»*, Paris, L'Harmattan, Collection Logiques Sociales.
- Pape, E., C. Delcroix et A. Bartel. 2019. *Les conditions d'arrivée et d'installation de migrant.e.s à Strasbourg. Analyses de parcours. Rapport sur le croisement des données statistiques sur les arrivées de migrant.e.s et l'analyse de parcours de migrant.e.s recueillis au sein de l'équipe Migreval*, UNISTRA, Municipalité de Strasbourg.
- Pian, A. 2016. «D'une Europe à l'autre, une vie faite de frontières», *Migrations Société*, no 164, p. 135-149, CIEMI.
- Poeze, M. et V. Mazzucato. 2016. «Transnational Mothers and the Law: Ghanaian Women's Pathways to Family Reunion and Consequences for Family Life», dans *Family Life in an Age of Migration and Mobility*, sous la dir. de M. Kilkey et E. Palenga-Möllenbeck, London, Palgrave Macmillan, 187-211.
- Ricard-Guay, A., J. Hanley, C. Montgomery, F. Meloni et C. Rousseau. 2014. «Mère et sans-papiers au Québec», dans *Intégration des familles d'origine immigrante*, sous la dir. de F. Kanoute et G. Lafortune, Montréal, Presses de l'Université de Montréal, p. 49-64.
- Têtu-Delage, M.-T. 2009. *Clandestins au pays des papiers. Expériences et parcours de sans-papiers algériens.* Paris : La Découverte.
- Vatz-Laaroussi, M. 2009. *Mobilités, réseaux et résilience : le cas des familles immigrantes et réfugiées au Québec.* Québec : Presses de l'Université du Québec.